

Bulletin d'inscription aux Marchés Nocturnes 2015 du Pays d'Uzès

NOM Prénom :RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

Tél : Mail :

Site web :Statut professionnel :

Je m'inscris aux marchés suivants (de 19h à minuit) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mercredi 01/07 : Sanilhac et Sagriès | <input type="checkbox"/> Mercredi 05/08 : St Siffret |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 03/07 : Collorgues | <input type="checkbox"/> Vendredi 07/08 : La Bruguière |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 08/07 : St Quentin la Poterie | <input type="checkbox"/> Mercredi 12/08 : Lussan |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 10/07 : St Hippolyte Montaigu | <input type="checkbox"/> Vendredi 14/08 : Vallabrix |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 15/07 : Flaux | <input type="checkbox"/> Mercredi 19/08 : St Maximin |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 17/07 : Baron | <input type="checkbox"/> Vendredi 21/08 : Fons sur Lussan |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 22/07 : La Capelle et Masmolène | <input type="checkbox"/> Mercredi 26/08 : Montaren et St Médiars |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 24/07 : St Laurent la Vernède | <input type="checkbox"/> Vendredi 28/08 : Vallérargues |
| <input type="checkbox"/> Mercredi 29/07 : Blauzac | |
| <input type="checkbox"/> Vendredi 31/07 : Fontarèches | |

Produits exposés (joindre des photos du stand et des produits présentés):

Assiettes proposées (si oui description): oui –non

Nombre de ml demandés (4 ml maximum):..... **Puissance électrique demandée** :.....

Pensez à vous munir du matériel nécessaire : tables, chaises, parasols, éclairages, rallonges...

- Je reconnais avoir pris connaissance de la **Charte des marchés nocturnes 2015 du Pays d'Uzès** et m'engage à la respecter.
- Je certifie que l'ensemble des produits mis en vente sur ce marché est issu de ma production, de mon exploitation (pour les agriculteurs), de mon atelier (pour les artisans/artistes).

En 2014, j'ai participé aux marchés nocturnes du Pays d'Uzès : oui/non

Je joins à ce bulletin :

- une attestation d'inscription à la Chambre des Métiers, à la Chambre d'Agriculture ou
- une attestation d'inscription comme artiste libre (URSSAF).
- une attestation d'assurance relative à la vente sur les marchés.
- une attestation de formation à l'hygiène alimentaire** (pour les exposants du secteur alimentaire)

Les candidatures des exposants en retard de paiement de leur frais de place 2014 ne seront pas examinées.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Après examen des dossiers par la commission organisatrice, vous recevrez confirmation des marchés pour lesquels votre candidature aura été retenue. A ce moment, vous aurez connaissance du montant total des frais de place à payer **par retour de courrier** à l'ordre du Comité de Promotion Agricole de l'Uzège. **Les frais de place de l'édition 2015 s'élèvent à 25 euros par marché.** La longueur maximale des stands est limitée à **4 ml**. Les producteurs se verront attribuer un N° qui sera le même pour tous les marchés auxquels ils participeront. Les absences devront être excusées par téléphone avant le lundi midi (pour le marché du mercredi) ou avant le mercredi midi (pour le marché du vendredi). Au-delà, hors cas de force majeure, les frais de place seront encaissés. En cas d'annulation de marché, la commission organisatrice sera susceptible de retenir tout ou partie des frais de place pour couvrir les dépenses engagées.

Le.....2015 à.....Lu et approuvé (manuscrit) Signature

Dossier d'inscription complet à retourner avant le **30 avril 2015** à : **Comité de Promotion Agricole de l'Uzège**

Commission Marchés Nocturnes – 2 Rue Joseph Lacroix - 30700 Uzès

(Tel : 04.66.01.60.04, permanence : Lundi, mercredi & jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h)